



NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

INFORMATIQUE, ÉLECTRONIQUE,
TÉLÉCOM, RÉSEAUX,
PHOTONIQUE, IMAGE

COMMUNICATION NUMÉRIQUE,
JOURNALISME WEB,
WEBDESIGN

CODAGE &
DÉVELOPPEMENT
WEB

TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES

Laurent Lafferrère, Manager chez Sopra Steria,
secteur de la transformation numérique

« L'écoute du marché IT, de ses acteurs ainsi que la compréhension des enjeux de demain sont les points forts portés par Télécom St-Etienne. L'expérience nous montre que les étudiants de TSE saisissent nos attentes et savent s'intégrer dans nos métiers. Nous versons donc cette taxe pour participer à la formation des étudiants via une dynamique de partenariat. »



Pierre Jourdat, Directeur Technique chez
Astrée Software, éditeur et intégrateur de
logiciel pour l'industrie

« Les ingénieurs formés à Télécom Saint-Etienne savent et aiment généralement apprendre, ce qui dans nos métiers est très important. Ils n'ont pas de difficultés à appréhender des concepts compliqués. Dans le cadre de notre collaboration avec Télécom Saint-Etienne, il nous paraît logique de contribuer à son bon développement en versant la Taxe d'Apprentissage. »



3 RAISONS DE NOUS SOUTENIR

- 1 GAGNEZ EN **VISIBILITÉ**
AUPRÈS DE NOS ÉTUDIANTS POUR
VOS OFFRES DE STAGES,
PROJETS, ALTERNANCES ET EMPLOIS
- 2 PARTICIPEZ À NOS **ÉVÉNEMENTS
ENTREPRISES** ET RENCONTREZ
NOS ÉTUDIANTS TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE
- 3 BÉNÉFICIEZ DE NOTRE
ACCOMPAGNEMENT POUR VOS
ACTIVITÉS DE **RECHERCHE,**
DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

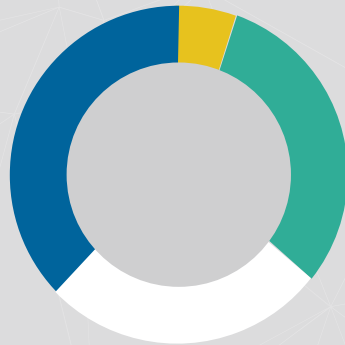
**TÉLÉCOM SAINT-ÉTIENNE
ACCOMPAGNE LA
TRANSITION NUMÉRIQUE
DE VOTRE ENTREPRISE**

+500

Stages, contrats d'alternance
& projets chaque année.

UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2019

- ▶ **ÉLECTRONIQUE 6%**
- ▶ **OPTIQUE 27%**
- ▶ **SYSTÈMES D'INFORMATION 38%**
- ▶ **MATÉRIEL INFORMATIQUE 28%**



PROJETS 2020

- ▶ Poursuite du déploiement de notre filière en apprentissage Data Engineering
- ▶ Interdisciplinarité entre sciences de l'information et de la communication numérique
Dans ce cadre, nous allons investir sur le matériel nécessaires aux modules suivants :
 - Intelligence artificielle
 - Appui au Learning Lab IRAM
 - Infrastructure réseau pour accompagner les expérimentations BYOD (bring your own device)

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À TÉLÉCOM SAINT-ÉTIENNE ?

AVANT

TAXE D'APPRENTISSAGE 0,68% DE LA MASSE SALARIALE

HORS QUOTA	QUOTA	FRACTION RÉGIONALE
23% CAT. A / CAT. B 65% / 35%	26%	51%

VERSEMENT À
TÉLÉCOM
SAINT-ÉTIENNE

- ▶ Télécom Saint-Étienne est éligible au solde de la taxe d'apprentissage au titre de la fraction hors-quota, pour 9 de ses formations.
- ▶ Vous devez **obligatoirement** flécher un établissement
- ▶ Versement direct à Télécom Saint-Étienne par chèque ou virement des 13% du solde de la Taxe d'Apprentissage

Versement du 1^{er} janvier au 31 mai 2020

COMMENT PROCÉDER ?

- ▶ Remplissez le bordereau de versement ci-joint accompagné de votre règlement (si règlement par chèque)

À ENVOYER ICI :

Télécom Saint-Étienne
Taxe d'apprentissage
25 rue Rémy Annino
42000 Saint-Étienne
audrey.dangelo@telecom-st-etienne.fr

Nous vous enverrons un reçu libératoire afin que vous puissiez attester de la preuve de votre versement.

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2020

TAXE D'APPRENTISSAGE 0,68% DE LA MASSE SALARIALE

CONTRIBUTION À LA FORMATION PROFESSIONNELLE OU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (= Hors Quota)	TAXE D'APPRENTISSAGE (= Quota)
13%	87%

VERSEMENT **DIRECT**
À TÉLÉCOM
SAINT-ÉTIENNE

Retrouvez les derniers décrets et modalités de versement en temps réel sur notre site internet :
www.telecom-st-etienne.fr

Plus de détails sur la procédure & estimation du montant de votre TA



VOTRE CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE :

Audrey D'ANGELO,
Chargée de relations entreprises
audrey.dangelo@telecom-st-etienne.fr
04 77 91 58 52

CONTRIBUTION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE - SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Télécom Saint-Etienne est éligible au **solde de la Taxe d'Apprentissage** au titre de ses 9 formations.

En 2020, vous devez obligatoirement flécher un établissement : **choisissez Télécom Saint-Etienne en versant les 13% du solde de la Taxe d'apprentissage.**

Votre contribution doit être versée **directement à Télécom Saint-Etienne**, sans intermédiation, par chèque ou virement.

VOTRE ENTREPRISE	
NOM DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE	
CODE POSTAL ET VILLE	
NUMERO SIRET	
NUMERO TVA INTRA	
LE/LA RESPONSABLE TAXE D'APPRENTISSAGE	
NOM ET PRENOM	
FONCTION	
NUMERO DE TELEPHONE	
ADRESSE EMAIL	

VERSEMENT AU TITRE DES FORMATIONS (cochez les cases correspondantes) :

- Diplôme d'ingénieur de Télécom Saint-Étienne
- Diplôme d'ingénieur de Télécom Saint-Étienne en apprentissage « Image Photonique Smart Industrie »
- Diplôme d'ingénieur de Télécom Saint-Étienne en apprentissage « Data engineering »
- Diplôme d'université Cycle Initial en Technologie de l'information
- Master Information, Communication parcours Innovation, design et numérique
- Licence Information, Communication parcours Innovation, design et numérique
- Diplôme d'université Web Design et Mutation Numérique du Journalisme
- Diplôme d'université Management des idées dans le secteur numérique
- Diplôme d'université Design Tech Académie

Règlement par (cochez la case correspondante) :

- Chèque (à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Jean Monnet)
- Virement

Montant du versement (0,68% de la masse salariale)x13%€
---	--------

N° SIRET UNIVERSITE JEAN MONNET : 194 210 951 00423
N° SIRET TELECOM SAINT-ETIENNE : 194 210 951 00456
CODE UAI TELECOM SAINT-ETIENNE : 042 20 26 Z

RIB :

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CODE
BANQUE

CODE
GUICHET

COMPTE N°

CLE
RIB

TITULAIRE DU COMPTE

10071

42000

00001002885

67

UNIVERSITE JEAN MONNET
10, RUE TREFILERIE
CS 82301
42023 SAINT-ETIENNE CEDEX 2

CODE IBAN
CODE BIC

FR76 1007 1420 0000 0010 0288 567
TRPUFRP1

DOMICILIATION

DDFIP Direction départementale finances publiques
11 rue Mi-Carême, 42000 Saint-Etienne
Tél : 04 .77.47.87.31

Merci d'envoyer ce document dûment complété, accompagné de votre règlement (si règlement par chèque), **avant le 31 mai 2020** à :

Télécom Saint-Etienne

Taxe d'apprentissage
25 rue Rémy Annino
42000 Saint-Etienne
ou par email à

audrey.dangelo@telecom-st-etienne.fr

Une fois votre versement réceptionné, Télécom Saint-Etienne vous enverra un **reçu libératoire** afin que vous puissiez attester de la preuve de votre versement.

Retrouvez toutes les informations sur la plaquette ci-jointe et sur :
www.telecom-st-etienne.fr/entreprise/taxe-dapprentissage/

VOTRE CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE :

Audrey D'ANGELO,
Chargée de relations entreprises
audrey.dangelo@telecom-st-etienne.fr
04 77 91 58 52